

puis le navire s'est ouvert. Cinquante-deux passagers ont péri; quatre-vingt-deux, avec beaucoup de peine, ont gagné la terre. Le brave capitaine, qui n'avait voulu abandonner son bâtiment que le dernier, a été noyé. L'équipage a trouvé asile à Buena-Vista.

ESPAGNE. — Le ministère n'avait pas encore, le 17 au soir, fait usage de l'autorisation accordée par le sénat, de traduire le général Serrano en justice. Les bruits les plus étranges et les plus compromettants pour la dignité du trône, continuent de circuler sur cette affaire.

La chambre des députés, dans sa séance du 16, a voté à la majorité de 141 voix contre 60 la proposition suivante :

« Nous demandons au congrès de vouloir bien déclarer que les principes politiques du ministère actuel méritent l'approbation de ce corps législatif, qui continuera à donner son appui au cabinet, tant qu'il conservera la confiance de la couronne. »

Les mots que nous avons soulignés suffisent à prouver que le cabinet ne peut recevoir aucune forme d'un vote qui dans un pays constitutionnel assurerait sa durée, sauf les chances d'une dissolution. Les cortès se trompent déplorablement, si elles croient donner force à la couronne en se soumettant d'avance à tous les caprices qui peuvent la guider dans le choix de ses ministres. C'est ici le lieu de rappeler le mot célèbre d'un membre du tribunal français, le poète Andrieux : « On ne s'appuie que sur ce qui résiste. »

Beaucoup de personnes affirment que M. Pacheco, qui n'a pas assisté à la séance du 16, est chargé de composer un ministère dont elles vont jusqu'à faire courir la liste; d'autres disent que M. Pacheco a seulement été consulté par la reine, comme dans une autre circonstance S. M. avait consulté le marquis de Villana.

De tout ce qui se passe, une vérité ressort, savoir qu'il y a en Espagne des ministres mais point de ministère, point de gouvernement dans le sens sérieux de ces termes.

M. Roca de Trazera, ministre de l'instruction publique et du commerce, a déclaré ne pas savoir ce qu'on voulait lui dire en lui parlant de l'opinion publique et de la voix publique. « Il n'y a pas d'autre voix publique, s'est-il écrié, que la voix de la majorité des cortès. » C'est ce que M. de Villele disait à Casimir Périer, qui lui répondit : « Nous ne sommes que 17 ici, mais nous avons 30 millions d'hommes derrière nous. »

Avec des aphorismes de cette espèce : « Il n'y a pas de voix publique hors du parlement ; — il n'y a pas de peuple, mais seulement des gouvernements au delà des frontières ; » en va, est allé Charles X et où nous craignons, pour le topus de l'Europe, de voir aller Isabelle.

ITALIE.—On écrit de Florence :

A. M. la rédacteur du Siècle.

Monsieur, Dans le but de vous témoigner toute ma gratitude pour le généreux appui que vous et vos amis de Paris ne cessez de nous offrir, je vous envoie quelques idées sur le discours prononcé par M. Thiers. Ces idées ont été exprimées à la hâte et peut-être un peu confusément; elles suffiront, néanmoins, pour vous rendre compte de l'impression que ce discours a produite en Toscane et sur le plus grand nombre de mes compatriotes.

Cette impression, d'ailleurs, profonde sur le monde italien, a été mêlée de plaisir, d'espérance et de crainte; de plaisir, car c'est la première fois que l'Italie a paru ressusciter politiquement devant l'Europe; d'espérance, car on a entrevu la possibilité d'un meilleur avenir; de crainte enfin, car on a compris que l'existence politique de l'Italie dépend des relations de Pie IX, et que ces relations dépendent elles-mêmes en grande partie de l'appui moral que peut trouver la papauté dans l'union de la France et de l'Angleterre.

Je dis en grande partie, je ne dis pas entièrement. En Italie, un sentiment national s'est déjà développé sous l'impulsion de la maison de Savoie, et cette impulsion peut être un encouragement efficace pour l'œuvre générale du nouveau pontife; mais, en attendant, ni le sentiment national, ni l'influence de la maison de Savoie ne sont assez puissants pour triompher des obstacles qu'il leur oppose. L'appui moral dont parlait M. Thiers manquera-t-il à Pie IX? Voilà la question que ce discours a soulevée en Italie. C'était déjà une opinion généralement répandue que Pie IX, s'il peut beaucoup par lui-même, a besoin toutefois pour la réussite de son œuvre entière de pouvoir compter sur le secours des deux grandes puissances constitutionnelles; et la première annonce des négociations espagnoles, naquit aussitôt la crainte que ce secours ne vint à manquer ou à s'affaiblir.

Il est heureux, cependant, que l'opinion publique en France soit amenée une fois à considérer la question italienne, non plus comme un embarras, mais comme résumé des intérêts de l'Europe occidentale en lutte contre les agressions et les menaces du matérialisme politique de l'Autriche et de l'autocratie moscovite. C'est ainsi que le pontificat de Pie IX prend un caractère d'universalité qui doit être signalé attentivement.

Le pontificat peut exercer une triple influence: influence directe sur les États romains, influence politique sur les gouvernements italiens, influence morale sur l'Europe. Sur les États romains, où par de sages réformes il conjurerait la tempête révolutionnaire; sur les gouvernements italiens, qui imitent l'exemple donné, sur l'Europe, qui saurait en Pie IX le médiateur de l'alliance entre la religion et la liberté. Sous cette triple influence on verrait se développer les résultats politiques, intéressants à la fois et l'Angleterre et la France. En premier lieu, la cour de Rome, délivrée du poids des mouvements populaires, s'affranchirait naturellement du joug autrichien, et les puissances constitutionnelles n'auraient plus à redouter de l'avancer leur ennemi dans les querelles qui, tôt ou tard, agiteront l'Europe. En second lieu, une fois soustraite à l'action de l'Autriche, la cour de Rome deviendrait nécessairement le centre d'une politique italienne, déjà détachée du cabinet de Vienne, et dans le royaume de Naples, qui romprait avec cette puissance; politique forcément aux intérêts italiens, politique forcément aux intérêts italiens de la France et de l'Angleterre. En troisième lieu, la papauté réconciliée avec l'opinion publique en Europe, serait la soutien naturel du slavisme polonais et le frein naturel du slavisme russe, qui menaçait l'Angleterre de plusieurs côtés menaçant inévitablement la France, et avec elle la civilisation de l'Europe.

Je résume donc en trois propositions l'impression que les débats de la tribune française ont produits sur un grand nombre d'Italiens.

Je La question italienne, à laquelle le Piémont, et surtout Pie IX, viennent de donner une vaste impulsion, a besoin pour son développement ultérieur de l'appui moral que la France et l'Angleterre unies doivent accorder d'abord à Pie IX, et subsidiairement à tous les princes italiens qui voudront suivre l'exemple donné par le pape.

2o Cet appui moral, nécessaire à ceux qui le recevront, est utile encore et peut même devenir nécessaire à ceux qui le donneront, parce que la question italienne est le terrain sur lequel on combattra la politique de l'Autriche et de la Russie.

3o Pour qu'il soit possible de donner cet appui, il est indispensable que l'accord soit rétabli entre les deux cabinets de France et d'Angleterre. Je dis les deux cabinets, parce que l'opinion des deux peuples sur ce point ne me paraît pas divisée.

— Le suicide exerce toujours ses ravages. Toutes les classes de la société sont gagnées par lui aujourd'hui. L'ouvrier ne peut supporter sa misère et cherche un refuge dans le suicide; demain le riche blasé va lui demander la fin de ses ennuis. Qu'éprouve-t-il en est-il de la cause demeure toujours un mystère. Tel est celui qui vient de plonger une honorable famille dans le désespoir. M. D., fils d'un banquier de la rue Hauteville, marié depuis huit mois, entouré de tout ce qui peut faire chérir l'existence, s'est rendu, il y a trois semaines, au cimetière Montmartre et s'est tiré un coup de pistolet sur la tempe de sa mère. Il ne s'est pas tué sur le coup. Ramené chez lui, il a survécu jusqu'à mardi dernier, époque à laquelle il a rendu le dernier soupir dans les bras de sa jeune épouse désolée, et qui bientôt va devenir mère.

— Un négociant du quartier de la Chaussée-d'Antin s'est donné la mort dans la journée d'hier. M. Vatinel, parlement, âgé de 26 ans à peine, marié depuis quelque temps à une jeune femme à peu près de son âge, s'est tiré à bras portant un coup de pistolet dans la région du cœur. La mort a été instantanée.

Un savant belge, M. Maïnle, vient de découvrir un moyen fort simple de distinguer la mort réelle de la mort apparente. Il consiste à déterminer sur un point limité, une brûlure du second degré. S'il y a la vie, si se forme toujours une ampoule, même en l'absence de toute sensibilité. Si la mort est déjà survenue, rien de semblable n'a lieu.

INCENDIE DU THÉÂTRE DE CARLSRUHE.

Lorsqu'on entre dans une ville et qu'on est absorbé par l'émotion que vous fait éprouver un grand artiste, rendant une belle scène, exprimant de nobles sentiments; et qu'en jetant les yeux autour de vous, vous voyez une foule compacte partager vos impressions, ne vous est-il pas arrivé souvent de songer qu'il suffirait d'un seul mot pour arracher ces centaines d'individus à leurs douces sensations, et les plonger dans la terreur et le désespoir! Un seul cri au feu! et la panique devient générale. Ces réflexions nous sont suggérées par le terrible incendie du théâtre de Carlsruhe. Le spectacle devait commencer, dimanche soir 28 février, à six heures. A cinq heures le théâtre était déjà presque plein; toutes les places à bon marché étaient occupées, les loges seulement et les premières galeries n'étaient point encore envahies.

Vers cinq heures et demie, on alluma le gaz; l'individu chargé de ce soin éprouva quelques difficultés pour allumer dans la loge du marquis Gouffame. Il voulait alors dévisser le robinet; le gaz s'échappa en grande quantité et s'enflamma à la hauteur que l'allumeur tenait à la main. Celui-ci, au lieu de boucher bien vite, au risque de se brûler, s'enfuit tout élaré. En un instant, les flammes envahirent la loge tout entière, et firent irruption dans la salle. En moins de cinq minutes la salle entière était la proie de l'incendie. Les spectateurs poussaient des cris horribles, et se précipitaient vers toutes les issues; mais, par une déplorable fatalité, dès qu'on s'était aperçu que le feu était dans la salle, on avait fermé les conduits du gaz, ce qui fit que les corridors étaient plongés dans une obscurité profonde. En sorte que les tombées venant ajouter à l'horreur de la position de ces malheureux, qui se heurtaient, se renversaient les uns sur les autres et tombaient asphyxiés par la fumée.

La construction intérieure du théâtre offrait à l'incendie de faciles alimens, aussi le feu se propagea avec une rapidité effrayante. Rien ne peut exprimer cette scène de désolation; les cris des victimes, les hurlements des agonisants, se confondaient avec le murmure des flammes, et venaient jeter la terreur dans l'âme de tous ceux qui, du dehors, assistaient à cette horrible catastrophe.

Les secours arrivèrent de tous côtés; mais dès le premier instant, il fallut renoncer à sauver le théâtre qui, étant construit de matériaux très inflammables, brûlait comme de la paille, et à six heures, tout ce grand édifice était la proie des flammes.

Tous les efforts n'ont donc eu pour but que de préserver les bâtiments voisins; un fort vent d'est renvoyait les étincelles de tous les côtés; un pluie de feu tombait dans les rues voisines, et répandait partout la terreur. Ce qu'il y a de déplorable, c'est de songer aux malheureuses victimes qui ont trouvé une mort affreuse dans cette grande catastrophe. Presque toutes les personnes placées aux premières galeries ont péri. Beaucoup de celles qui ont pu s'échapper sont blessées et horriblement malades. Le nombre des morts s'élève à 62. A chaque instant on trouve parus les décombres un bras, une jambe calcinés, des masses informes de chair, que l'on transporte, dans un chariot couvert, au cimetière. Combien sont à plaindre ceux qui sont obligés de venir retrouver, parmi ces restes informes, l'objet de leurs plus chères affections!

— L'athéisme est un ver rongeur, qui est venu ronger tous les esprits. Toutes les classes de la société ont été fêtées par son souffle impur. Le villageois qui pendant si longtemps, avait conservé la foi de ses pères, a arboré aujourd'hui l'étendard de l'impie. Une discussion toute philosophique a donné lieu à un événement tout à fait tragique :

Plusieurs laborieux se trouvaient attablés à l'auberge du sieur Sylvain Levaillant, située dans la commune de Goussillères-Renfengères. L'un des convives se mit à jurer le nom de Dieu, plus par habitude que par mauvaise intention. Le maître du logis, homme essentiellement religieux, lui fit à cet égard des remontrances toutes amicales, et qui furent fort bien accueillies. Alors, un autre convive, nommé Hérabel, ouvrier tisserand, voulant faire l'esprit fort, et le voltairien, commença par nier l'existence de Dieu, et vint à ce sujet un tas de blasphèmes. Le sieur Levaillant chercha à calmer la rage de ce forcené par des paroles de douceur. Hérabel répond avec ironie, et s'écria : Ton Dieu ! je veux aller souper avec lui ce soir. Au même instant, il tombe frappé comme d'un coup de foudre, la face contre terre; il avait cessé de vivre. Au grand effroi et à la profonde terreur des assistants, qui ont vu dans cette mort le doigt de Dieu et une juste punition du ciel.

— Le sieur Debray, fumiste, rue de la Courtille, (Belleville), perdit, il y a quelque temps, sa femme, à laquelle il portait beaucoup d'affection, et son désespoir fut si violent, qu'au bout d'une semaine il accomplissait le dessein qu'il avait formé de ne pas lui survivre. Le sieur Debray habitait un appartement situé justement au-dessus du bureau du commissaire de police; il se pendit à l'aide d'un fort clou qui lui avait fixé dans le mur. On le croyait en voyage et personne ne s'aperçut de sa mort. C'est au bout de huit jours seulement que l'odeur occasionnée par la putréfaction du cadavre s'est exhalée au dehors de la chambre et a fait connaître son suicide.

— On prétend qu'un habitant de Charlottenburg (Prusse), a trouvé le moyen de couler, dans des moules de toutes dimensions, le marbre même le plus dur, et que des essais très heureux ont été faits sur des statues de grandeur naturelle. Les produits de cette nouvelle industrie ne coûtent, dit-on, qu'un zinc par pied.

— Une lettre d'Oromiah, datée du 14 novembre, rapporte que le choléra s'est déclaré à Tableez, le 12 octobre, et y a exercé ses ravages pendant un mois; on a compté, pendant la plus grande partie de cette période, de 300 à 450 morts par jour. Le 25, il a fait son apparition à Oromiah, et à la date de la lettre que nous venons de parler, il avait presque entièrement disparu, après avoir emporté un grand nombre de victimes. Le fleau a surtout sévi contre la population musulmane. Les missionnaires, pendant la maladie, se sont retirés à leur résidence du Mont-Seir, que le choléra n'a pas atteinte.

LA SITUATION DU PAYS ET LA PROCHAINE SESSION.

Enfin les avis de Son Excellence ont donné quelques signes de vie; le Parlement est convoqué pour le deux juin prochain et la Gazette officielle de samedi dernier contient trois nominations importantes, celle de M. Rolland comme juge en chef de ce district, celle de M. Smith comme juge quinqué du banc de la reine et celle de William Badgley, éc., comme procureur-général. Nous nous attendions à quelque chose de plus; nous étions sous l'impression que le cabinet serait mis au grand complet, et que la dernière Gazette contiendrait les nominations simultanées d'un président du conseil, d'un commissaire des terres de la couronne et d'un secrétaire provincial.

Avant d'aller plus loin, nous devons dire un dernier mot sur la nomination de M. James Smith comme juge quinqué. Nous protestons solennellement contre cette nomination pour deux raisons principales; la première, au nom de nos compatriotes d'origine française, parce que c'est aujourd'hui un droit reconnu et consacré qu'il doit y avoir sur le banc des juges d'origine française, ce n'est que justice. La nomination de M. Smith a violé ce droit, puisqu'à l'heure qu'il est il n'y a que l'honorable juge en chef qui appartienne à cette origine, et la seconde raison, parce qu'il est dangereux pour l'état et contraire aux principes de l'honneur et de la moralité publique d'élever au banc ou à d'autres places de cette importance des hommes politiques qui l'opinion publique réprouve et qui ne peuvent en conséquence continuer à faire partie des administrations provinciales. M. Smith est entré dans l'administration en 1845 et après à peine deux ans de services et Dieu sait quels services, le chef du cabinet veut s'en défaire à tout prix; M. Smith depuis son fameux débüt jusqu'à ce jour n'a rien fait ou presque rien; l'opinion publique le déclare impuissant et sans valeur aucune. Au lieu d'augmenter l'influence du ministère, on sent que sa présence peut la diminuer; enfin il est de trop, on le fait juger. On ne s'occupe pas s'il y a au barreau des hommes éclairés, consciencieux, universellement estimés et respectés, capables sous tous les rapports de remplir la place et les devoirs de juge, dont la nomination ne blesserait pas le sentiment public, et causerait une satisfaction générale; non, on ne procède pas ainsi. Encore une fois nous vous le disons: Il faut que M. Smith sorte du conseil Exécutif et abandonne son portefeuille et on le fait juger; c'est là la politique du système, politique pernicieuse et immorale qui doit rencontrer la réprobation de tous les bons citoyens.

Maintenant, nous aimerions beaucoup savoir si les places de commissaires des terres de la couronne et secrétaire provincial doivent continuer à être remplies par les occupants actuels M. M. Papineau et Daly.

Nous avons cru que ces deux places devaient être vacantes bien avant cette époque. Seraient-ils par hasard embarrassés de placer M. Papineau et Daly? oui, nous croyons que c'est là la difficulté; les membres du cabinet Draper se sont jurés une fidélité à toute épreuve pour leur profit et avantage personnel et collectif. Ils sont prêts pour garder leurs places à combattre pour ou contre tous, mais jamais ils ne doivent se battre entre eux, ni se nuire, c'est entendu. Ainsi ils ont voulu sacrifier le parti conservateur et leurs partisans et leurs amis pour s'allier aux Bas-Canadiens. Ainsi ils ont tout sacrifié pour garder leurs portefeuilles, mais ils ne veulent pas se sacrifier les uns les autres. « Après nous le déluge, » semble être la devise de ces messieurs.

Le pays se trouve dans une crise grave et sérieuse. Le cabinet reconnaît son impuissance, son incapacité à garder le pouvoir et à conduire les affaires de la province. Il passe toute la vacance parlementaire à chercher parmi ses partisans et ses amis d'honneur, et ses adversaires ensuite, l'influence qui lui manque et la force qu'il lui faut, et quand (au moins on doit raisonnablement le supposer) il a fait tout en son pouvoir, quand il a frappé à toutes les portes, déployé toutes ses ressources, il nous annonce le remplacement de M. Smith par M. Badgley! Est-ce là, tout ce que M. Draper entend faire pour donner de la force et de l'influence à son gouvernement, à un ministère qu'il a plusieurs fois déclaré lui-même insuffisant, incapable et impopulaire? Vraiment si c'est là tout, il faut avoir une confiance sans bornes dans sa fortune, pour braver ainsi les sentiments de tout un peuple.

La position de M. Papineau dans le Conseil Exécutif, tel que composé aujourd'hui, n'est pas un des faits les moins intéressants de la situation. M. Papineau va-t-il se résoudre à demeurer seul canadien-français dans le cabinet? nous avons peine à la croire. Les dernières négociations, ont fait découvrir que M. Draper et ses collègues ne veulent pas partager le pouvoir avec la majorité bas-canadienne et conduire le pays d'une manière franche, juste et équitable, qu'ils ont le projet de continuer le système inconstitutionnel, corrompu et immoral des dernières années et rendre la position que l'union nous a faite aussi mauvaise que possible. La dessus il n'y a qu'une opinion parmi tous les canadiens français, et cette opinion unanime a fait refuser des places dans le conseil à MM. Morin et Caron, et à leurs amis de Montréal et de Québec et a fait disparaître toutes les différences qui pouvaient exister entre eux, sur des questions de politique. En présence des dangers qui nous menacent, nous aimons à le répéter, il n'y a plus qu'un seul cœur et qu'une seule âme dans la majorité bas-canadienne. Cette harmonie, cette union, c'est notre force, notre salut; c'est elle qui nous fera bientôt reconquérir le pouvoir et l'influence qui nous est due dans les conseils de la province, nonobstant toutes les intrigues et les machinations de M. Draper. M. Papineau est-il prêt à se séparer entièrement de ses compatriotes? S'il demeure où il est, il le fait. Mais que fera-t-il au conseil? quelle influence peut-il espérer? quel intérêt représentera-t-il? Et M. Viger et Taschereau iront-ils s'asseoir aussi du côté ministériel et appuyer de leur vote la politique du cabinet-Draper? c'est là ce que nous aimerions à savoir. La position est changée, et certes, ces messieurs doivent comprendre aujourd'hui qu'on se sert d'eux comme des instruments de division, qu'ils ne peuvent rien, placés où ils sont, dans l'intérêt et pour l'avantage de nos compatriotes. Aussi le disons-nous sincèrement nous ne pouvons croire sous les circonstances, que MM. Papineau, Viger et Taschereau continuent à soutenir M. Draper.

L'administration a convoqué le parlement à la dernière heure, dans la saison la plus précieuse aux hommes d'affaires. C'est là un grand mal. Les mesures qui doivent occuper l'attention des chambres réclament une attention immédiate, urgente. Elles devraient déjà être des lois. La population et les membres de la Législature avaient droit à plus d'égards de la part du cabinet; arracher aux gens l'époque si courte en ce pays des affaires de commerce et de l'industrie, quand nous avons de longs hivers où tout cela est arrêté, ce n'est pas d'un gouvernement sage et prévoyant. Les membres peuvent ne pas se trouver en grand nombre à l'ouverture du parlement et durant la session. Jamais, cependant leur présence ne fut plus nécessaire, et nous nous flatons qu'ils seront assez patriotes pour se rendre tous à leur poste.

La prochaine session est grosse d'avenir, et doit former une époque mémorable dans l'histoire du Canada, mémorable sous le double point de vue des intérêts politiques et moraux et des intérêts matériels. En effet à part des grandes questions financières et économiques, la question politique est digne de toute l'attention du pays. Des hommes n'ont envisagé peut-être pas assez la gravité de la situation, voudraient qu'on s'occupât tout d'abord des intérêts matériels. Nous croyons que la question politique doit avoir la préférence, car la politique, l'exercice de nos droits constitutionnels, c'est la sûreté de la vie et de la propriété; l'intérêt matériel n'est que l'amélioration de la condition physique du pays. Aussi croyons nous que lors de l'adresse des le premier jour de la session, l'opposition doit exprimer sa pensée, celle du peuple, sur le système actuel.

Les moyens de gouvernement mis en usage par le cabinet portent atteinte au principe constitutionnel et font injure au pays. L'opposition, les dernières négociations en main, doit contester la légitimité d'un pouvoir qui s'est reconnu impuissant et incapable et qui ne se soutient que par la corruption et l'intrigue. Elle n'aura en cela qu'à marcher sur les traces de ces hommes qui ont fait la constitution d'Angleterre ce qu'elle est, la plus admirable fabrique des temps modernes. Qui ignore que pendant le dernier siècle, des questions politiques comme celles qui nous occupent aujourd'hui ont été le thème habituel des grands parlementaires anglais depuis

Pulteney jusqu'aux deux Pitt, depuis Windham jusqu'à Burke, depuis lord Chesterfield jusqu'à Fox! Qui ignore que chaque année, chaque jour, ces puissants adversaires de l'opposition d'alors avec une crudité de langage qui nous révélerait, montrait la corruption descendant de l'Exécutif au parlement, du parlement au corps électoral et empoisonnant ainsi à leurs sources toutes les libertés publiques! Qui ignore qu'à plusieurs reprises ils déclarèrent que le gouvernement représentatif ainsi entendu, ainsi pratiqué était le pire des gouvernements; et que mieux vaudrait un gouvernement absolu dans sa franchise et sa crudité!

Qu'on nous permette de citer ici quelques passages des orateurs d'alors qui sont aussi frappants que décisifs et qui s'appliquent on ne peut mieux au régime machiavelique Draper et à ses conséquences désastreuses: le premier est l'extrait d'un discours du chef de la grande opposition de 1740, le second, du grand ministre que le parti conservateur anglais a si longtemps regardé comme son chef.

« Assurément, disait Pulteney en 1740, personne ne pense que les libertés de cette nation consistent à avoir le semblant d'un parlement; ce parlement peut être élu tous les sept ans, et siéger tous les ans, comme cela se fait aujourd'hui; il peut passer des lois, voter de l'argent, recevoir des comptes, même faire des enquêtes; et pourtant on peut n'avoir ni liberté ni constitution. Qu'il soit jamais au pouvoir de l'administration de se faire, à l'insu des fonctionnaires et des pensionnaires, une majorité toujours prête à obéir aux ministres, et de ce moment, il devient inutile de détruire la forme de la constitution, ou de supprimer directement les libertés publiques. Sans en venir à cette extrémité, le roi régnant (le gouverneur) avait aussi aboli, et pourrait être aussi despotique que le Grand-Seigneur lui-même. Un tel parlement lui accorderait tout ce qu'il voudrait de lois et de jure qu'il lui faudrait pour tenir ses esclaves en respect; il lui donnerait toutes les lois, tout l'argent qu'il lui demanderait, et l'opposition se trouverait ainsi protégée par les formes mêmes de la loi... La corruption, ajoutait Pulteney, n'est pas l'effet mais la cause de la dégradation publique. Ce sont toujours les ministres et les courtisans qui en ont pris l'initiative. Voulez-vous restaurer la vertu parmi le peuple tout en laissant aux ministres et aux courtisans le moyen de le corrompre, c'est une tentative impossible et ridicule. »

« La constitution anglaise, disait M. Pitt quarante-trois ans plus tard, la constitution anglaise, l'enfer et l'administration du monde, a perdu sa pureté et est en proie à la corruption. La chambre elle-même n'est qu'une arène, par la corruption, l'influence secrète de la couronne (de l'exécutif) annule les fondations de la liberté, et que, dans cette enceinte, cette influence était souvent assez forte pour ébranler le sentiment du devoir. N'avait-on pas vu, en effet, plus d'une chambre des communes assez basse pour ouvrir elle-même l'infamie qui asservissait ses membres, et pour être à la fois mère et fille de la corruption? L'indigne dont il s'agit était ainsi devenue si puissante, si évidente, que personne n'a plus osé la nier, et qu'il a fallu songer à la diminuer. Depuis ce moment, on a imaginé plusieurs moyens, plusieurs expédients, pour former à la corruption les portes du parlement et pour empêcher que cette chambre, gardienne des droits et des libertés du peuple, dégénérât au point de n'être plus qu'un instrument d'oppression et de tyranie. Mais, pour rendre le parlement son indépendance, il ne suffit pas d'avoir réduit l'influence corruptrice de la couronne (de l'exécutif) il faut veiller à ce qu'elle ne puisse pas revenir, et l'on n'y peut réussir que par une vaste réforme. »

Quant William Pitt parlait ainsi, c'était en 1783, après avoir été chancelier de l'échiquier dans le court intervalle qui sépara ses deux ministères.

Ainsi, l'on voit qu'on a reconnu dans tous les pays que la tyrannie peut exister sous les formes de la liberté et que, le gouvernement représentatif ne résiste pas tout entier dans son mécanisme. Pour que ce gouvernement soit autre chose qu'un vain mot, il ne suffit donc pas que des élections aient lieu et qu'une majorité sorte de ses élections. Il faut encore que dans le parlement tel que constitué par la loi, le pays trouve l'image fidèle, l'expression exacte, la représentation équitable de ses opinions, de ses intérêts, de ses droits.

On sait l'histoire de notre parlement; le pays lui a assez fait entendre son opinion sur la politique de l'administration et s'il a pour ses constitutives le moindre respect, la moindre sollicitude pour le bien être et l'avenir de la province, il devra frapper de sa réprobation la conduite d'un ministère qui, suivant l'expression d'un journal tory a manifesté le désir de sacrifier tous les principes pour garder ses places.

(A continuer.)

Nouvelles locales.

LA TEMPERATURE.—Depuis quelques jours le temps est doux et agréable. La glace vis-à-vis la ville est refoulée et amoncelée, de manière à faire craindre l'inondation, si la débâcle ne se fait en bas d'ici à quelques jours. La rivière est libre vis-à-vis Laprairie; on parle de dégâts causés dans ce village par l'eau, et aussi à Berthier et la Rivière du Loup. On a traversé hier à la Longue Pointe sur la glace à pied. La pluie de la nuit dernière va amener sans doute la débâcle, et le thermomètre aujourd'hui, à 11 heures A. M. est à 40.

vol.—Dans la nuit de samedi à dimanche, des voleurs se sont introduits dans les voitures de M. M. Young et Holmes, rue Lemoine, ont forcé et brisé les tiroirs des bureaux, et après tout n'ont pu enlever que £ 1, qu'ils ont trouvés dans le petty cash box.

On voit par la statistique publiée dans le Herald que, depuis 1824 jusqu'à 1846, la débâcle s'est opérée 16 fois dans le mois de mars, en 1825 elle eut lieu le 16 de mars. Les autres années elle ne se fit que dans le mois d'avril depuis le 3 jusqu'au 28. Elle ne se fit à cette dernière date qu'une seule fois en 1836.

Samedi dernier, la commission nommant M. le Juge Rolland, Juge en Chef, a été lieu devant la cour assemblée pour entendre la reddition des jugements. Celle de M. Badgley, comme procureur-général l'a été ensuite, mais non celle de M. Smith, comme juge puisné.

UNE MALLE PERDUE.—Le sac de la malle entre Philipsburgh et St. Jean, a été perdu dans la soirée du 11. Il contenait deux lettres d'argent, l'une de \$100 et l'autre, une traite pour £51 16s 7d. On a cru d'abord que le sac avait été volé, mais ensuite on l'a découvert sous la neige, sur la route d'Henriville, il aura glissé hors de la voiture.

HOMMES PUBLICS MALADES.—Nous apprenons avec plaisir que W. H. Blake, éc., se porte mieux.